

Jeunes, créez donc vos sous-verre!

Le but: une sensibilisation à l'alcool

Dans le cadre de leur campagne relative à la consommation d'alcool et de produits stupéfiants, l'Action Régionale de Prévention Intégrée (via la SRPE) et la Teignouse AMO (œuvrant dans les 11 communes d'Ourthe-Ambève-Condroz) organisent un concours de création d'affiches et de sous-verre.

Ce concours est ouvert à tous les jeunes âgés entre 12 et 20 ans et résidant dans une des onze communes de la zone Ourthe-Ambève-Condroz. Tous les projets doivent être rentrés pour le 1er mai au plus tard.

Des prix seront attribués aux 5 finalistes. Play-station, GSM et autres cadeaux seront remis lors de l'"Aqua-Fiesta" organisée à Aywaille au mois de juin. Les plus belles affiches et les plus beaux sous-verres seront diffusés dans les lieux publics des onze communes. "Ce projet est présent dans nos esprits depuis longtemps", affirme Mélanie Vandeleene, coordinatrice du projet. "Les communes d'Aywaille et de Comblain-au-Pont nous aident à mettre en place cette initiative. Nous avons remarqué lors de campagnes précédentes que les commerçants et les jeunes ne connaissaient pas bien la loi. Des boissons alcoolisées étaient ainsi délivrées librement à des mineurs. Aywaille compte 1500 étudiants qui sortent et sont souvent confrontés à l'alcool. Ce concours est une occasion de plus de sensibiliser les jeunes à la consommation abusive. Le choix de sous-verres n'est pas innocent. Chaque consommateur pourra en profiter lors de ses sorties!"



L'animatrice demande aux jeunes d'afficher leurs idées.

Paroles d'ados

« Nous avons remarqué que lorsqu'un adulte tente de sensibiliser un ado à une problématique, cela a moins d'impact que lorsqu'un jeune parle à un autre jeune », remarque Mélanie Vandeleene. *"Grâce à ce projet, les adolescents vont pouvoir sensibiliser des gens de leur âge grâce à des langages qu'ils connaissent bien: l'art et le dessin".* Pour la coordinatrice du projet, une illustration vaut parfois mieux qu'un long discours. Les participants vont pouvoir laisser libre cours à leur imagination. *"Attention, nous ne voulons pas bannir l'alcool",* ajoute Mélanie Vandeleene *"Nous voudrions que les jeunes prennent conscience de leur consommation et que celle-ci soit raisonnée et raisonnable... Il ne s'agit pas de faire une campagne comme celle que l'on voit sur les paquets de cigarettes, et qui tente de dégoûter les consommateurs. L'humour doit être aussi présent dans ce concours".*

A vous de jouer! «

FRANÇOISE COLLARD

Règlement: pour tout savoir

■ ■ ■ Pour participer au concours, il faut être âgé de 12 à 20 ans. La création peut être individuelle ou collective. Ainsi, des classes peuvent participer. Toute forme d'illustration est acceptée (graphe, photos, collage...) pour autant qu'elle respecte la charte technique. Le jury qui sera prochainement composé évaluera les réalisations sur base de la qualité graphique, la qualité du message, mais aussi la concordance par rapport au règlement. Les projets doivent être rentrés pour le 1er mai au plus tard à l'adresse suivante : ARPI, « Concours d'affiche et de sous-verres », Mélanie Vandeleene, Sart, 2. 4171 Poulseur. Pour toutes informations complémentaires et consultation du règlement, surfez sur WWW.aquafiesta.be ou contactez Mélanie Vandeleene : pssp@lateignouse.be.